

g) Financement à l'exportation

Pour les sociétés canadiennes qui se tournent vers l'exportation, les possibilités de financement revêtent une importance fondamentale. A mesure que les marchés internationaux deviennent plus compétitifs, incertains et complexes, les formes traditionnelles de financement à l'exportation ne répondent souvent plus aux besoins existants. Les exportateurs canadiens comptent sur le ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur pour faire en sorte que les services de financement gouvernementaux soient concurrentiels, notamment les services de financement et d'assurances de la SEE, les programmes de l'ACDI et les services de passation de contrats de la Corporation commerciale canadienne. Ils peuvent également demander aux agents de commerce, à Ottawa et à l'étranger, des conseils au sujet de l'existence et des conditions d'utilisation des services de financement offerts par d'autres organismes, tels que les institutions financières internationales (par exemple, la Banque mondiale) ou les banques commerciales. Les domaines qui attirent notre attention sont les suivants :

(i) Marchés passés par les institutions financières internationales (IFI)

Les IFI offrant d'importantes possibilités à cet égard sont la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque de développement des Caraïbes et diverses institutions spécialisées des Nations unies. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada est chargé de venir en aide aux exportateurs intéressés par les marchés des IFI, ainsi que de définir et de coordonner la position du gouvernement sur les politiques suivies par ces institutions en matière de marchés. Des délégués commerciaux ont été affectés aux ambassades du Canada des villes où sont installés les sièges sociaux de ces institutions, afin d'aider les exportateurs canadiens à exploiter ces possibilités.

(ii) Compensation

Un nombre croissant de pays voient dans la compensation un moyen de financer leurs importations. Afin d'aider les exportateurs canadiens à comprendre cette pratique, le Ministère met à leur disposition, à Ottawa et dans les missions à l'étranger, de nombreux documents d'information sur les techniques de compensation en usage dans les pays étrangers; en outre, il publie des brochures et organise des séminaires à ce sujet.

Pour obtenir des renseignements sur les programmes de financement des exportations, s'adresser à la :